

Université de Montréal  
Faculté de l'aménagement

**AME 7406 – ATELIER DE RÉDACTION DE DEMANDES DE BOURSES EN  
AMÉNAGEMENT (1.0)**

Horaire : Vendredi de 9h00 à midi

Calendrier : 4 septembre au 2 octobre 2020

Lieu : à distance par visioconférence (Zoom)

Prof. Danielle Labbé

Courriel : [danielle.labbe@umontreal.ca](mailto:danielle.labbe@umontreal.ca)

Disponibilité : sur rendez-vous par courriel

**Description générale :** Séminaire thématique traitant les compétences transversales de recherche.  
1 crédit - Aucun prérequis pour suivre ce séminaire.

**Description détaillée :** Activités théoriques et pratiques visant à accompagner les étudiants dans la rédaction de demandes de bourses. Au terme de cet atelier, les étudiant(e)s auront :

- Développé leurs aptitudes à présenter leur projet de recherche de manière concise, précise et cohérente.
- Développé leur jugement critique dans l'appréciation d'un devis de recherche.
- Appris à communiquer leurs intentions de recherche à des personnes de différents domaines.
- Produit une demande de bourse convaincante en prévision de son dépôt auprès d'un organisme de financement.

**Thèmes abordés :**

- Planification
- Structure d'un devis de recherche
- Rédaction scientifique pour un lectorat non-disciplinaire
- Principes de l'argumentation
- Trucs de rédaction (organisation des idées, structure de phrases, niveau de langage, etc.)

**Travaux et évaluation :**

Ce cours est évalué par une mention « complété » ou « non-complété ». L'évaluation portera sur :

- i) la participation aux rencontres et aux exercices de groupe et
- ii) la production des ébauches de demande de subvention prévues au programme.

### RÈGLES D'ACCÈS AU CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ

L'accès au campus est strictement limité à des activités en présentiel très précises. Si vous devez vous rendre au pavillon de la Faculté de l'aménagement ou ailleurs sur le campus pour participer à une des activités en présentiel prévues dans vos cours, plusieurs directives s'appliquent, notamment:

1. Il est de votre responsabilité et votre obligation de procéder à une autoévaluation de votre état de santé avant de vous déplacer.
2. Il est obligatoire de porter un couvre-visage dans tous les espaces intérieurs des campus de l'Université de Montréal.
3. Apportez votre bouteille d'eau. Si vous la remplissez à une fontaine, lavez-vous les mains après chaque remplissage.
4. Nous vous recommandons d'apporter votre propre bouteille de solution hydro alcoolique et des lingettes de désinfection.

Toute l'information relative à la COVID-19 diffusée à l'intention de la communauté étudiante de l'UdeM se trouve sur le site [info COVID-19](#). D'autres informations relatives au retour sur le campus sont aussi disponibles sur ce site. L'information est mise à jour régulièrement.

### INTÉGRITÉ, FRAUDE ET PLAGIAT

Pour prévenir les conséquences du plagiat, l'Université met à la disposition des étudiants sur le site <http://www.integrite.umontreal.ca/> de l'information, des réflexions, des conseils pratiques et des références portant sur l'intégrité, la fraude et le plagiat.

### SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

L'Université de Montréal offre des services de soutien aux étudiants en situation de handicap, dont des mesures d'accommodement à un examen. Les étudiants désirant se prévaloir de ces services doivent s'inscrire auprès du Service d'aide aux étudiants (SAE)

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accueil/index.htm>

### RESPECT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DU DROIT À L'IMAGE

L'usage de tout document déposé sur StudiUM pour chaque cours (incluant les enregistrements audio et vidéo) est assujéti à l'engagement de chaque étudiant à respecter la propriété intellectuelle et le droit à l'image. Il est interdit de faire son propre enregistrement audio ou vidéo du cours, en tout ou en partie, sans le consentement écrit du professeur. Le non-respect de cette règle peut mener à des sanctions disciplinaires en vertu de l'Article 3 du Règlement disciplinaire concernant les étudiants.

<b>CALENDRIER</b>		
<b>Date</b>	<b>Contenu</b>	<b>Exercice/travail préparatoire</b>
4 sept.	- Prise de contact - Construction des éléments du squelette	
11 sept.	- Bref retour sur les conseils de l'UdeM & McGill - Capsule théorique - structure du devis - Travail conseil sur les devis sur une page	Production devis sur 1 page ( <i>à téléverser sur StudiUM avant le 11 sept., à 9h am</i> )
18 sept.	- Analyse de demandes financées - Capsule théorique - trucs rédaction	Lecture de demandes de bourse financées + analyse fine d'un dossier
25 sept.	- Analyse collective des devis bonifiés - commentaires et suggestions	Révision du devis format de l'organisme subventionnaire visé ( <i>à téléverser sur StudiUM avant le lundi 24 sept. à 17h</i> )
2 oct	- À déterminer (critique finale collective ou rencontre individuelle)	Version quasi-finale pour dépôt